



Le Bruit du Vent 2017

CONTRE LE PROJET EOLIEN D'ERAGNY-SUR-EPTE ON NE LÂCHE RIEN, C'EST PAS LE MOMENT

En mars 2016, le conseil municipal d'Eragny a voté « **POUR** » un projet éolien sur sa commune.
En juin 2017, nous l'apprenons tous, par hasard.

Depuis, le projet d'éoliennes de 180 mètres de hauteur se poursuit sans relâche, impactant directement nos communes, nos paysages, nos vies paisibles.

Et pourtant.... Combien d'élus, mobilisés par l'association, sont « **CONTRE** » !!!

- 25 conseils municipaux
- 3 communautés de communes
- Le président de la région Hauts-de-France
- 2 sénateurs et la députée de l'Oise

Et pourtant.... Le préfet de l'Oise a rejeté la demande du promoteur par arrêté du 10 Janvier 2020.

Malgré tout, le promoteur a fait appel le 16 mars 2020 auprès de la cour d'appel de Douai pour que l'arrêté du préfet de l'Oise soit annulé.

2021 sera donc une **ANNEE DETERMINANTE** devant les tribunaux.

Aidez l'Association à financer ses deux avocats. Votre générosité et votre détermination seront précieuses. (On se bat contre un promoteur dont les moyens et l'arrogance sont illimités.)

POUR PRESERVER NOTRE VIE QUOTIDIENNE, REJOIGNEZ L'ASSOCIATION. ADHEREZ !

Bulletin d'adhésion 2021 **« Le Bruit du Vent 2017 »**

Adresse mail : lebruitduvent2017@gmail.com

A renvoyer à « Le Bruit du Vent 2017 » Le Paradis Ciron Route de Gisors 60 590 FLAVACOURT

Nom Prénom

Adresse.....

.....Commune.....

Adresse Mail

.....Tél.....

Versement d'une cotisation annuelle de **25 €** **ou** **(Cotisation de soutien libre)**

Date et Signature de l'adhérent :

Le bruit du vent 2017. Association 1901 - Le Paradis Ciron, route de Gisors, 60590 Flavacourt

N°Siret : 839 105 400 00015

Contact : lebruitduvent2017@gmail.com / Site internet : <http://www.lebruitduvent2017.fr>